VILLE DE MAMOUDZOU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

RECU EN PREFECTURE

Le 15 avril 2021

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20210326-D20210004810-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 39

de Votants : 42

Dont vote par procuration : 3

Abstention : 0

Contre : 0

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2021.00048/2021 du 26/03/2021

OBJET :

Guide des achats de la ville et autorisation au Maire à le signer et à assurer son application

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 16/04/2021 que la convocation avait été faite le 20/03/2021.

Le Maire.
Le Maire de la Commune de Mamoudzou

Ambdilwahedou SOUMAÏLA

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MAMOUDZOU (MAYOTTE)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six mars, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du vingt mars deux mille vingt et un, sous la présidence de **M. Dhinouraine M'COLO MAINTY, premier adjoint au Maire.**

Etaient présents : (39)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Munia DINOURAINI (7ème adjointe au Maire), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Mariame KAMBI (Conseillère), Mme Inayatie KASSIM (8ème adjointe au Maire), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Zoulfati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Assane MOHAMED (10ème adjoint au Maire), M. Elyassir MANROUFOU (Conseiller municipal), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (9ème adjoint au Maire), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal délégué), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwaïria OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏNDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Tany ABOUDOU CHAKOUROU (Conseiller municipal), Mme Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale)

Absents : (7)

Mme Mariame ALI DITE NINA (Conseillère municipale), M. Ben Youssouf CHIHABOUDDINE (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), M. Anrif MOURDI (Conseiller municipal), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Abdallah OUMOURI (Conseiller municipal), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire)

Procuration : (3)

Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI, Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire) donne pouvoir à Mme Zaïtouni ABDALLAH, M. Mounib SOILIHI MOHAMED (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Anassi ALI

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Munia DINOURAINI** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Vu l'article 73 de la constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2020.00052/2020 du 5 juillet 2020 portant élection des adjoints au Maire ;

Vu l'arrêté n°873/CMDZ/DGS/DGASG/DRH/2020 du 16 juillet 2020 portant délégation de fonction et de signature à M. Dhinouraine M'COLO MAINTY, premier adjoint au Maire ;

Vu l'avis favorable de la commission de finance du 11 mars 2021 ;

Considérant que la commande publique obéit à des procédures strictes et des exigences juridiques importantes, pour aider les services de la mairie dans les procédures d'achat, un guide opérationnel a été proposé ;

Considérant que celui-ci reprend sous forme de différentes fiches, les principes élémentaires de la commande publique, les procédures de passation des marchés et notamment le mode opératoire pour les achats inférieurs aux seuils réglementaires. Les services doivent lire et respecter le guide pour assurer la sécurité des achats ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents :

Article 1er : d'approuver le guide des achats de la ville.

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou en son absence, le 1er adjoint au Maire à signer tout document afférent à cet objet.

Fait à Mamoudzou, le 08/04/2021

Le Maire

Le Maire de la Commune de Mamoudzou

Ambdilwahedou SOUMAÏLA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MAMOUDZOU (MAYOTTE)